

DISTRIBUTION DE DENREES DE PREMIERE NECESSITE

Dans nos politiques d'actions sociales, chaque année nous projetons des programmes périodiques en faveur des mamans veuves vulnérables pour subvenir tant soit peu aux besoins alimentaires et savons.

Ainsi le chronogramme défini est le suivant :

Début de collecte des dons : **mois de février à mi-mars**

La réalisation s'effectue dans la seconde quinzaine de mars.

DISTRIBUTION DE DENREES DE PREMIERE NECESSITE BUDGET PROGRAMME D'ACTION SOCIALE EN FAVEUR DES VEUVES

Désignation	Qté	Prix unitaire	Montant	
			en cfa	en Euro
Savon de lessive	6	350	2 100	3,20 €
Savon de toilette	2	300	600	0,91 €
Pâte alimentaire	2	350	700	1,07 €
Riz 2 kg	2	700	1 400	2,13 €
Mesures de maïs	2	700	1 400	2,13 €
Huile végétale	1	1 200	1 200	1,83 €
Boîte de tomate	4	250	1 000	1,52 €
TOTAL1			8 400	12,79 €
Bénéficiaires		300 personnes		
TOTAL2 Don aux bénéficiaires		(8400 x 300 pers.)	2 520 000	3 835,62 €
Sac	300	100	30 000	45,66 €
Médias et autres communications			100 000	152,21 €
Secrétariat (courriers aux autorités)			10 000	15,22 €
Logistique			100 000	152,21 €
Imprévis 1% du total2			25 200	38,36 €
COÛT GLOBAL DU PROJET			2 785 200	4 239,27 €

Nous sommes joignables à tout moment et ouverts à tous les parrainages.

IBAN TG53TG1160110907581350010137